

Chers lecteurs, chères lectrices,

À la suite de ce qu'on appelle communément un « incident technique indépendant de notre volonté », l'éditorial que j'avais rédigé pour le numéro 208 a malencontreusement disparu.

J'en suis d'autant plus désolée que

- premièrement, il s'agissait du numéro arrivant dans vos boîtes aux lettres dans les premiers jours de janvier et que je vous y exprimais chaleureusement tous les souhaits de santé, de plénitude, de sérénité avec un zeste de rencontres et d'aventures (livresques évidemment !) qu'il est coutume de faire pour ceux qu'on affectionne en début d'année...
- deuxièmement, et d'un point de vue beaucoup plus prosaïque, je tentais de vous expliquer (et donc de nous faire pardonner) le pourquoi de l'augmentation substantielle des prix pour l'année 2003 (l'abonnement est passé de 36 € à 47 €) : l'augmentation du prix du papier, le changement de maquette, des numéros plus importants (et plus lourds, ne pas oublier les frais de port) et un numéro supplémentaire dans l'année... tout cela a fait grimper nos coûts et nous en répercutons une part sur les prix de vente au numéro et à l'abonnement. Au passage, et pour achever de vous convaincre, je rappelais que le prix de l'abonnement à la revue était resté remarquablement stable depuis plusieurs années...

En ce début d'année, le débat fait rage autour de ce qu'on appelle la « liste des 180 titres »... c'est-à-dire cette liste choisie par une commis-

sion de spécialistes réunie par l'Éducation nationale et qui marquait l'entrée officielle (puisque les livres de la liste font partie des programmes d'enseignement) de la littérature de jeunesse à l'école (en tous cas pour le cycle 3, c'est-à-dire les classes de CE2, CM1, CM2).

La Joie par les livres a été sollicitée et a participé au choix de ces ouvrages, persuadée de continuer son combat de toujours en faveur d'une diffusion la plus large possible, et dans tous les lieux et par tous les prescripteurs possibles, des meilleurs livres pour la jeunesse.

Au-delà des polémiques, et quelles que soient les critiques légitimes qu'on peut adresser à cette liste dans sa composition, dans la présence ou l'absence de tel ou tel auteur, il reste que son existence nous a paru être, en soi, une avancée significative pour la cause de la lecture des plus jeunes.

Aujourd'hui, l'avenir de cette liste est flou. Le Ministre délégué aux questions scolaires est revenu sur l'idée de liste et, dans un raccourci un peu saisissant, proposé que les prescripteurs définissent des critères auxquels les éditeurs répondraient directement. Ce point de vue est inquiétant à différents égards :

- tout d'abord, il postule comme une évidence que les livres de jeunesse ne sont pas de la littérature mais une production commerciale, fabriquée selon les besoins, dès lors que les critères sont suffisamment explicités pour les éditeurs (en langage marketing, dès lors que le « cœur de cible » a été suffisamment défini !). Pour tous ceux qui luttent depuis des dizaines d'années pour faire reconnaître à une partie au moins de cette production éditoriale le statut de « littérature pour la jeunesse », il s'agit là d'un redoutable recul esthétique et idéologique. Certes il existe dans l'édition des livres « faits sur mesure » - et dont certains ne sont pas du tout indignes - mais les chefs-d'œuvre sont assez rarement fabriqués - même sur critères prédéfinis !

– ensuite, il affirme que ce sont aux éditeurs d'être la force de proposition. Certes, nous savons que beaucoup d'éditeurs pour la jeunesse sont des gens de métier, consciencieux, convaincus, militants, soucieux d'une production de qualité... mais pourquoi nier le travail patient, scrupuleux, inlassable que font les bibliothécaires, les enseignants, les libraires, les critiques, les journalistes qui, depuis des années, analysent la littérature de jeunesse et s'emploient à promouvoir le meilleur auprès de leurs lecteurs ?

Dans le numéro 210 de la Revue, nous tenterons de faire le point autour de ce débat crucial... susceptible d'ailleurs de rebondissements puisqu'à ce jour, on ne sait pas (intervention de Luc Ferry) si la liste sera ou non maintenue.

Enfin, quelques nouvelles de la Joie par les livres...

Grâce à une subvention exceptionnelle que nous avons reçue de la Direction du livre et de la lecture, nous pouvons donner à nos projets un nouvel élan, en particulier démarrer l'informatisation de nos collections. Amélioration et développement de notre site Internet sont également à l'ordre du jour, ainsi que le rapprochement du service administratif, du secteur interculturel et d'IBBY-France avec le centre de la rue Saint-Bon : c'est une première étape...

Je reste résolument optimiste, et j'espère que la lecture de ce numéro vous mettra aussi dans le même état d'esprit ! Voulez-vous que nous discutons de la littérature d'expression néerlandaise au Salon du livre de Paris (21-26 mars) ou de la Pologne à la Foire de Bologne (2-5 avril) ? nous y serons présents et nous vous attendons avec plaisir ! À bientôt !

Nic Diament